

Pôles socio-économiques locaux de PACA : une accélération des mutations

DOMINIQUE VIAL
COORDINATRICE DES ÉTUDES - ORM

La première décennie des années 2000 aura été le théâtre de nombreuses évolutions tant sociales qu'économiques qui ont affecté les systèmes locaux en PACA comme ailleurs. Certes, cela s'est produit de manière différenciée selon les pôles régionaux mais avec une constante : les phénomènes observables au début des années 2000 demeurent et s'accroissent. Ainsi, la désindustrialisation laisse place à une économie plus servicielle, la déconcentration urbaine du littoral continue de transformer durablement le moyen pays, qui perd progressivement son caractère agricole, la pression de la métropole urbaine Aix-Marseille-Salon se fait de plus en plus prégnante, la basse vallée du Rhône voit son activité de transport se développer alors que les années « sans neige » ont rendu difficile le développement des zones de montagne. Si la définition des pôles socio-économiques avancée par l'ORM au début des années 2000 reste toujours d'actualité, l'analyse de leur évolution au cours des dix dernières années montre qu'ils sont tous porteurs de mutations et que celles-ci s'accroissent.

Plusieurs facteurs influent sur les dynamiques territoriales. Les plus importants d'entre eux sont la démographie, le développement économique – lui-même fortement corrélé aux activités traditionnellement présentes sur le territoire – et le marché du travail. Ces trois variables, mises en regard des questions de

formation, vont contribuer à définir des enjeux de qualification pour les populations résidentes. Elles ont permis, au début des années 2000, de caractériser cinq pôles socio-économiques régionaux. Il s'agit ici de prendre la mesure des mutations qui s'opèrent dans ces espaces. Les phénomènes qui les déclenchent étaient perceptibles dès le début des années 2000, ils prennent de l'ampleur durant la décennie.

DYNAMIQUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL PLUTÔT FAVORABLE À L'EMPLOI QUALIFIÉ

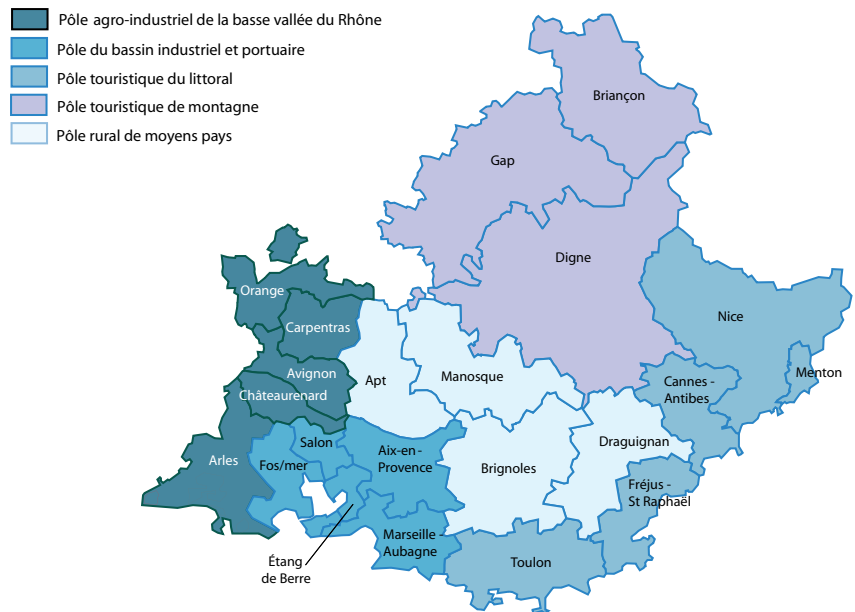
Le plus important de ces pôles en termes de population reste le pôle touristique de littoral (38 %). Il a vu sa part parmi la population régionale augmenter sur les quarante dernières années. L'hôtellerie-restauration, le commerce, le BTP et les activités immobilières restent les secteurs prépondérants pour lesquels l'évolution de l'emploi se poursuit à un rythme légèrement moins soutenu qu'en région. Les services personnels et domestiques sont en régression, alors que se développent les secteurs de la santé, de l'action sociale, de l'éducation, des services opérationnels et du conseil et assistance. Globalement, l'emploi augmente dans des proportions favorables entre 1999 et 2006, et au même rythme qu'en région, mais il est plus exigeant en termes de qualification. Les secteurs en développement, cités précédemment, font plutôt appel à des qualifications de niveau III voire au-delà. Le fort *turnover* dans la gestion de la main-d'œuvre constaté dans le commerce comme dans l'hôtellerie-restauration se traduit par un

Enjeu de professionnalisation
et d'élévation du niveau
de qualification.



Pôles socio-économiques locaux de PACA : une accélération des mutations

Les systèmes socio-économiques locaux



Les systèmes socio-économiques locaux, tels que l'ORM les a définis en 2000 au regard des enjeux de gestion de la main-d'œuvre, sont les pôles :

- **touristique de littoral** (zones d'emploi de Toulon, Nice, Fréjus - Saint-Raphaël, Cannes-Antibes et Menton) ;
- **industriel et portuaire** (zones d'emploi de Fos-sur-Mer, Salon-de-Provence, Aix-en-Provence, Marseille-Aubagne et Étang de Berre) ;
- **agro-industriel de la basse vallée du Rhône** (zones d'emploi de Carpentras, Orange, Avignon, Châteaurenard et Arles) ;
- **rural de moyen pays** (zones d'emploi de Manosque, Apt, Brignoles et Draguignan) ;
- **touristique de montagne** (zones d'emploi de Briançon, Gap et Digne-les-Bains).

chômage de longue durée moins prégnant sur ce pôle que sur les autres. La présence de ces deux secteurs, comme de celui de la construction, facilite l'ancrage de l'apprentissage dans l'enseignement secondaire, en particulier sur le niveau V.

Ce pôle, très sensible à la saisonnalité et au développement des activités de services collectifs, reste marqué par un enjeu de professionnalisation de l'ensemble des publics et d'élévation du niveau de qualification afin de maintenir en situation d'emploi le plus grand nombre d'habitants.

PRESSION DE PLUS EN PLUS PRÉGNANTE DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-SALON

Le second pôle le plus peuplé est toujours le pôle industriel et portuaire, correspondant par ailleurs à celui de la métropole Aix-Marseille-Salon. À l'inverse du précédent, sa part dans la population régionale a baissé régulièrement au cours des quarante dernières années,

passant de 41 % à 37 %. La proportion des jeunes y est la plus importante de la région (31,5 %). Les activités d'industrie, les transports et les services aux entreprises restent des secteurs importants de ce territoire, même si les plus industriels d'entre eux (industrie des équipements par exemple, mais aussi chimie, pétrochimie, métallurgie...) perdent des emplois entre 1999 et 2006. Cette diminution se fait au profit des services opérationnels, construction aéronautique, recherche et développement, conseil et assistance, secteurs mobilisant toujours plus de qualifications intermédiaires et supérieures. Les fonctions de métropole régionale influent lourdement sur l'emploi, avec près de quatre emplois sur dix dans les activités tertiaires administrativo-financières. Ces spécificités impactent la structure de la demande d'emploi où la part des chômeurs de longue durée est la plus marquée de la région et où celle des qualifications intermédiaires et supérieures est également la plus importante. Les jeunes de moins de

Enjeu de maintien dans l'emploi.

25 ans, très représentés dans la population, sortent semble-t-il mieux qualifiés du système éducatif qu'au début des années 1990. Ceci va dans le sens de l'aide au maintien dans cet espace des jeunes qui y grandissent, mais leurs parents subissent d'une part la diminution importante des emplois dans la fonction publique et d'autre part les conséquences de la crise économique récente.

Les mutations qui touchent aujourd'hui les secteurs très présents sur cette zone portuaire et industrielle renforcent l'enjeu de maintien dans l'emploi qui passe par la réussite d'opérations visant la mobilité des salariés d'une activité à une autre.

TRANSFORMATION DU TISSU AGRO-INDUSTRIEL FRAGILISANT LES ACTIFS PEU QUALIFIÉS

Le pôle agro-industriel de la basse vallée du Rhône, avec 13 % de la population, constitue le troisième ensemble socio-économique régional. Les activités agricoles, agroalimentaires, commerciales de gros et industrielles en biens intermédiaires, qui le caractérisaient fortement dans les années 1990, perdent progressivement de leur importance au profit du transport, mais aussi de la construction et des activités immobilières. Cette transformation n'est pas sans conséquences sur la population déjà faiblement qualifiée et à revenus très modestes. L'augmentation de l'emploi salarié entre 1999 et 2006 a été l'une des plus faibles de la région. Le vivier des emplois non qualifiés continue de baisser et la part de chômeurs de longue durée ne fait que s'accroître. Les demandeurs d'emploi sont positionnés, plus qu'en moyenne régionale, sur des métiers faisant appel à des qualifications de base. La part des jeunes sortants sans qualification du système éducatif y est la plus importante de la région en 2006, comme elle l'était en 1999. Ils viennent augmenter le nombre des moins de 25 ans en recherche d'un travail, dont la part dans la demande d'emploi est toujours la plus forte de PACA.

L'accès à un premier niveau de qualification et la lutte contre l'exclusion restent des enjeux

majeurs, tout autant pour les jeunes scolarisés que pour les demandeurs d'emploi et les salariés des TPE et PME, très présentes dans cet espace. Les mutations économiques et technologiques fragilisent ce pôle.

AMORCE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SPÉCIFIQUE

Le processus de déconcentration urbaine en faveur du pôle rural de moyen pays se poursuit. L'évolution démographique entre 1999 et 2006 est la plus forte de la région (+ 14,9 %). Cependant la part des jeunes de moins de 25 ans dans la population diminue. Les secteurs de la construction et des activités immobilières, du commerce (détail et gros) et des transports s'y développent, comme ceux de la recherche et développement, du conseil et assistance et des services collectifs (santé, action sociale, éducation). Le rythme d'augmentation des emplois y est le plus soutenu de la région mais reste sur des faibles effectifs. Les entreprises y sont très petites et l'artisanat bien développé. Il est en partie à l'origine de la pratique importante de l'apprentissage dans ce pôle, en particulier sur le niveau V. Les possibilités d'élévation du niveau de qualification dans l'enseignement professionnel restent encore assez restreintes. Les demandeurs d'emploi sur des qualifications de base constituent, encore plus qu'ailleurs, le plus fort contingent d'inscrits à Pôle emploi et, parmi eux, de nombreux jeunes de moins de 25 ans. La part des chômeurs de longue durée tend à diminuer.

Ce pôle développe des caractéristiques de « cité-dortoir », qui ne doivent cependant pas faire oublier que des activités à caractère productif s'y installent (parfumerie et pharmacie, composants électriques et électroniques), permettant de générer de l'emploi, même si le nombre peut en paraître restreint. Le développement des capacités d'accueil dans l'enseignement ne doit pas faire oublier non plus la nécessaire (re)qualification des adultes pour qu'ils soient associés au développement de cet espace.

Enjeu d'accès à un premier niveau de qualification et de lutte contre les exclusions.

Enjeu de qualification des adultes.

Enjeu de consolidation de la pluri-activité.

ESPACE TOUJOURS TRIBUTAIRE DES ALÉAS CLIMATIQUES

Le pôle touristique de montagne est dans une situation paradoxale. Il faut y voir les traces de plusieurs saisons hivernales « chaudes » dans la première partie des années 2000. Ce pôle, très impacté par les activités d'hôtellerie-restauration, de transport (dont remontées mécaniques) et de commerce, n'a connu qu'une très faible augmentation de ses emplois salariés, en même temps qu'une baisse importante des emplois dans l'agriculture. L'augmentation des emplois dans la construction y a été plus faible qu'ailleurs. La part de sa population résidente dans la population régionale diminue sensiblement au cours des quarante dernières années, même

si l'évolution du nombre d'habitants y est très soutenue. Le taux de chômage reste le plus faible de la région et les demandeurs d'emploi sont pour une large part dotés d'une qualification de base. Dans le même temps, la part des sortants sans qualification du système éducatif est la plus faible de la région malgré une place importante de l'enseignement général. L'apprentissage au niveau IV est plus implanté que dans les autres pôles.

Cette situation paradoxale est issue de la caractéristique même de ce pôle : son économie saisonnière et touristique engendre une mobilité importante, tant de la part des jeunes en formation que de la part des travailleurs saisonniers. La pluri-activité reste un enjeu majeur de cet espace pour y maintenir une population résidente en nombre suffisant.

Population et emploi des pôles régionaux	Effectifs 2006		Évolution 1999-2006 (en %)	
	Population	Emploi total	Population	Emploi total
Pôle touristique de littoral	1 824 110	632 964	+ 6,9	+ 8,7
Pôle industriel et portuaire et métropole Aix-Marseille-Salon	1 778 978	657 598	+ 5,7	+ 8,7
Pôle agro-industriel de la basse vallée du Rhône	616 779	227 506	+ 6,7	+ 5,8
Pôle rural de moyen pays	382 209	108 227	+ 14,9	+ 34,7
Pôle touristique de montagne	213 152	81 481	+ 8,9	+ 3,8

Source : Insee – RP 1999 et 2006 – Traitement ORM.

Pour en savoir plus

- ORM, Carif Espace Compétences, *Parcours et continuité professionnels, emploi et développement économique des territoires : la formation, investissement social et économique*, « Diagnostic 2/6 », Diagnostic réalisé dans le cadre des travaux préparatoires du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles, septembre 2011
- BERENGUEL Bruno, *Systèmes socio-économiques locaux : la persistance des polarités territoriales en région Provence - Alpes - Côte d'Azur*, ORM, « Mémo », n° 2, septembre 2001